VILLE DE
PARIS

22 374

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION - Convocation

CONVOCATION

En application du Code Général des Collectivités Territoriales, - Partie Législative - (1er partie - Livre V - Titre Ier - Chapitres I et II), le conseil d'arrondissement du 15ème a été convoqué par nous, Maire du 15ème, par lettre en date du 22 novembre 2022 pour sa septième ordinaire de l'année, qui se tiendra dans la salle des Fêtes de la Mairie du 15ème :

Le lundi 28 novembre 2022, à dix-huit heures.

Publication de cette convocation a été effectuée par affichage à la porte de la Mairie du 15ème, le 22 novembre 2022.

Cette convocation comporte **l'ordre du jour initial** suivant :

1. **152022024** Désignation des secrétaires de séance
2. Adoption du procès-verbal du Conseil d'Arrondissement du **lundi 7 novembre 2022**
3. Communication afférente à la programmation en IIL et IL (Investissements localisés) pour le Budget Prévisionnel 2023.
4. Communication sur l'activité des Conseils de Quartier
5. **152022025** Adoption de l'ordre du jour du Conseil d'arrondissement en présence du C.I.C.A du lundi 30 janvier 2023 à 18 h.
6. **2022 DU 90** Projet de réaménagement de l'Aquaboulevard (15e) - Déclassements de régularisation et par anticipation - Protocole foncier, EDDV modificatifs, ventes, avenants au BAC- Adhésion à une ASL ou AFUL
7. **2022 DLH 265** Réalisation rue du colonel Pierre Avia (15e) d'un programme de construction d'une résidence étudiante comportant 140 PLUS par la RIVP. Subvention (2.800.000 euros)
8. **2022 DLH 159** Location par bail emphytéotique à la RIVP de l'immeuble situé 76 C, rue Lecourbe (15e) et réalisation d'un programme de conventionnement de 144 logements sociaux (43 PLAI - 58 PLUS - 43 PLS)
9. **2022 DLH 213** Location par bail emphytéotique à la RIVP de l'immeuble situé 20 rue Cauchy (15e) et réalisation d'un programme de conventionnement de 88 logements sociaux (26 PLAI - 35 PLUS - 27 PLS)
10. **2022 DLH 223** Location par bail emphytéotique à Elogie-Siemp du groupe Mont Tonnerre (15e) et réalisation d'un programme de conventionnement de 18 logements sociaux (7 PLAI - 5 PLUS - 6 PLS)

VILLE DE PARIS

22 375

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION - Convocation

11. **2022 DLH 225** Location par bail emphytéotique à Elogie-Siemp de l'immeuble situé 40 rue des Cévennes (15e) et réalisation d'un programme de conventionnement de 28 logements sociaux (8 PLAI - 11 PLUS - 9 PLS)
12. **2022 DLH 230** Location par bail emphytéotique à Elogie-Siemp de l'immeuble situé 38, rue Leblanc (15e) et réalisation d'un programme de conventionnement de 51 logements sociaux (15 PLA-I, 20 PLUS et 16 PLS)
13. **2022 DLH 68** Modification des garanties d'emprunts finançant des programmes de création ou rénovation de logements sociaux demandée par ELOGIE-SIEMP (31 357 857€).
14. **2022 DLH 219** Réalisation, 55 rue du Théâtre (15e) d'un programme d'acquisition-amélioration d'un logement PLAI par ELOGIE-SIEMP
15. **2022 DLH 289** Réalisation, 9-11 rue d'Alleray (15e) d'un programme de construction de 23 logements sociaux (7 PLA I - 9 PLUS - 7 PLS) par Paris Habitat - Subvention (2 264 596 euros).
16. **2022 DLH 324** Réalisation, 24, rue Gerbert (15e) d'un programme d'acquisition-amélioration de 16 logements sociaux (5 PLAI-6 PLUS-5 PLS) par la RIVP - Subvention (1 131 752 euros)
17. **2022 DLH 383** Réalisation, 96 rue d'Alleray (15e), d'un programme d'acquisition-amélioration de 10 logements sociaux (6 PLA I et 4 PLUS) par ELOGIE-SIEMP - Subvention (515 534 euros)
18. **2022 DLH 413** Location de l'immeuble 45, rue du Commerce (15e) à AXIMO - Bail emphytéotique
19. **2022 DLH 396** Réalisation 10 rue Montauban (15e) d'un programme d'acquisition-amélioration de 8 logements sociaux (3 PLAI -4PLUS -1PLS) et 11 logements intermédiaires par IMMOBILIERE 3F - Subvention (677 762 euros)
20. **2022 DLH 331** Réalisation, 23, rue Tiphaine (15e) d'un programme d'acquisition-amélioration de 8 logements sociaux (3 PLAI-3 PLUS-2 PLS) par HSF - Subvention (946 906 euros)
21. **2022 DLH 311** Réalisation, 29 Quai de Grenelle (15e) d'un programme d'acquisition en VEFA de 17 logements familiaux par Paris Habitat et d'une pension de Famille de 20 logements par L'Habitation Confortable
22. **2022 DLH 260** Réalisation, 124, rue Falguière (15e) d'un programme de rénovation d'une résidence sociale de 154 logements par 3F RESIDENCES - Subvention (599 718 euros)

VILLE DE PARIS

22 376

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION - Convocation

23. **2022 DLH 390** Réalisation, 26, 28, 30-32, 42-44 rue Paul Barruel (15e), d'un programme d'îlot de fraîcheur par Paris Habitat - Subvention (79 868 euros)
24. **2022 DVD 142** stationnement de surface (bois, autocars et professionnels) : modalités diverses
25. **2022 DPE 45** Subventions (93.000 euros) et conventions avec trois associations œuvrant pour la prévention des déchets et la sensibilisation des Parisiens.
26. **2022 DILT 8** Concession de services cabines photographiques, autorisation de signature
27. **2022 DGGP 6** Signature d'une convention de déploiement expérimental du dispositif « pass numérique » avec la Métropole du Grand Paris (10ème 17ème, 18ème) et avenant de prolongation (13ème, 15ème)
28. **2022 DGGP 14** Signature de deux conventions de financement au titre du Plan Vélo Métropolitain avec la Métropole du Grand Paris (Vaugirard 15ème 1 299 563€ /Grands Boulevards –Paris Centre -9ème 10ème 261 250€).
29. **2022 SG 86** Avenant n°3 à la convention relative à l'occupation du domaine public par l'Etat et aux modalités de participation financière de la Ville dans le cadre du Plan de vidéo protection de Paris (PVPP)
30. **2022 DAE 288** Subvention (6.000 euros) à l'association des commerçants de la rue du Commerce et des rues adjacentes pour les illuminations de fêtes de fin d'année 2022 (15e).
31. **2022 DAE 289** Subvention (1.100 euros) à l'association des commerçants de la rue Vouillé pour les illuminations de fêtes de fin d'année 2022 (15e).
32. **2022 DAE 290** Subvention (1.600 euros) à l'association des commerçants et artisans Olivier de Serres-Morillons pour les illuminations de fêtes de fin d'année 2022 (15e).
33. **2022 DAE 291** Subvention (6.600 euros) à l'association des commerçants Félix Faure Convention pour les illuminations de fêtes de fin d'année 2022 (15e).
34. **2022 DAE 292** Subvention (8.300 euros) à l'association des commerçants le village Saint-Charles pour les illuminations de fêtes de fin d'année 2022 (15e).
35. **2022 DAE 293** Subvention (32.100 euros) et convention avec l'association des commerçants Lecourbe Cambronne pour les illuminations de fêtes de fin d'année 2022 (15e).
36. **2022 DAE 294** Subvention (2.200 euros) à l'association les commerçants de Breteuil pour les illuminations de fêtes de fin d'année 2022 (15e).
37. **2022 DAE 295** Subvention (4.600 euros) à l'association village Pasteur Vaugirard Montparnasse pour les illuminations de fêtes de fin d'année 2022 (15e).

VILLE DE PARIS

22 377

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION - Convocation

38. **2022 DAE 296** Subvention (4.600 euros) au village Brancion-Morillons - association de vos commerçants pour les illuminations de fêtes de fin d'année 2022 (15e).
39. **2022 DDCT 109** Subventions (8.500 euros) au titre de l'engagement citoyen et associatif à 4 associations.
40. **2022 DJS 30** Subventions (112.000 euros) et signature d'une convention pluriannuelle d'objectif avec l'O.M.S. 9 et d'avenants avec 12 O.M.S.
41. **2022 DJS 32** Transformations Olympiques -Subventions (100.000 €) et conventions entre la Ville de Paris, le FDD Paris 2024 et dix-huit associations dans le cadre du dispositif "Sport Senior en Plein Air"
42. **2022 DJS 128** Convention avec les 17 caisses des écoles en vue de la restauration des stages Paris Sport Vacances.
43. **2022 DAC 53** Avenants à conventions d'équipement avec 4 structures de spectacle vivant (9e, 11e, 14e, 15e).
44. **2022 DASCO 73** Collèges publics parisiens - Dotations complémentaires de fonctionnement (508 160 euros) et subventions travaux (76 074 euros)
45. **2022 DASCO 136** Collèges publics - Contribution (1 643 555 euros) de la Ville de Paris aux services de restauration et d'internat des collèges dotés d'un service de restauration autonome pour 2023
46. **2022 DASCO 123 CDE (15ème)** - Subvention 2023 (8 718 000 euros) pour la restauration scolaire, périscolaire et extrascolaire et avenant à la COF 2022-2024
47. **152022026** Choix de la gestion par marché public de l'établissement d'accueil collectif de petite enfance situé 35/37 rue Falguière à Paris 15ème et autorisation au Maire du 15ème arrondissement de demander à la Maire de Paris de mettre en œuvre une procédure de marché public, en application de l'article R.2123-1-3° du code de la commande publique, pour la gestion de cet équipement
48. **2022 DFPE 185** Subvention exceptionnelle (400 000 euros) et avenant n° 3 à la Fondation Œuvre de la Croix Saint Simon (19e) pour ses 28 établissements d'accueil de la petite enfance
49. **2022 DFPE 177** Subventions (68 800 euros) à deux associations - avec convention - pour leurs actions visant à resserrer les liens entre les familles et l'institution scolaire.
50. **2022 DSOL 110** Conventions avec 9 associations autorisées pour la gestion d'actions de prévention spécialisée à Paris pour la période 2023-2026

VILLE DE PARIS

22 378

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION - Convocation

51. **2022 DSOL 141** Subventions (151 730 euros) relatives au fonctionnement de sept bagageries parisiennes au titre de 2023.

VOEU

52. **V152022025** Voeu au Maire du 15e arrondissement déposé par les élu.e.s du groupe Paris en commun – Groupe des élu.e.s de gauche et les elu.e.s du groupe Les écologistes relatif à la fermeture du lycée Brassaï et de la filière générale au Lycée Louis Armand

QUESTION

53. **Q152022002** Question du Groupe Paris en Commun – groupe des élu.e.s de gauche relatif au bilan annuel des conseils de quartier du 15e

Ordre du jour complémentaire :

1. **152022027** Adoption de la procédure d'urgence
2. **2022 DJS 33** Transformations Olympiques - Subventions (264.400 euros) et conventions entre la Ville de Paris et trente-deux associations dans le cadre du projet "Paris Sportives »
3. **2022 DJS 152** Mise en œuvre du dispositif Paris Jeunes Vacances pour l'année 202
4. **2022 DJS 162** Adaptation exceptionnelle du dispositif Paris Jeunes Vacances pour l'année 2022
5. **2022 DFPE 184** Subvention exceptionnelle (400 000 euros) et avenant n°2 avec l'association LA MAISON DES BOUT'CHOU (6e) pour ses quinze établissements d'accueil de la petite enfance.

Philippe GOUJON

Maire du 15ème arrondissement

VILLE DE PARIS

Millésime 22 | N° de page 379

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION

Désignation des secrétaires de séance

Réuni le lundi 28 novembre 2022, à dix-huit heures, dans la salle des Fêtes de la Mairie du 15ème, sous la présidence de Monsieur Philippe GOUJON, Maire du 15ème arrondissement,

Madame Anouch TORANIAN et Monsieur Hector VESPROUMIS, ayant été désignés comme secrétaires de séance.

Sont présent(e)s (41) :

Mesdames et Messieurs : Philippe GOUJON, David AMIEL, Evelyne BOSCHERON, Thibaut BRAGÉ, Sylvie CEYRAC, François CONNAULT, Daniel-Georges COURTOIS, Inès de RAGUENEL, Clotilde DEROUARD, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Ségolène FOUCHÉ, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Catherine IBLED, Frédéric JACQUOT, Nicolas JEANNETÉ, Henri JOZEFOWICZ, Anessa LAHOUASSA, Louis LATINNE, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Aminata NIAKATÉ, Ozlem ORAKCI, Marion PARISET, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Julien RIPPERT, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Isabelle ROY, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Florian SITBON, Anouch TORANIAN, Anne-Claire TYSSANDIER, Simon VERMOREL, Hector VESPROUMIS.

Sont excusé(e)s (12) :

- Fatiha AGGOUNE, donne pouvoir à Florian SITBON
- Fanta BERETÉ, donne pouvoir à Catherine IBLED
- Anne-Sophie BORDRY, donne pouvoir à Philippe GOUJON
- Grégory CANAL, donne pouvoir à Mathieu LUINAUD
- Louise-Agathe CHARPENTIER, donne pouvoir à Laurent RACAPÉ
- Eléonore CREUZE, donne pouvoir à Sylvie CEYRAC
- Claire de CLERMONT-TONNERRE, donne pouvoir à Jacques-Henri SEMELLE
- Louisa FERHAT, donne pouvoir à Frédéric JACQUOT
- Valérie GIOVANNUCCI, donne pouvoir à François CONNAULT
- Jean-Philippe PIERRE, donne pouvoir à Jean-Yves PINET
- Hadrien VEYSSIERE, donne pouvoir à Henri JOZEFOWICZ
- Arthur WOLFF, donne pouvoir à Aminata NIAKATÉ

Est absent (1) :

- Franck LEFEVRE

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2022/233

Désignation secrétaire de séance

Le conseil d'arrondissement,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2121-15.
Sur proposition de Monsieur Philippe GOUJON Maire du 15ème arrondissement, Président de séance, de procéder à la nomination des élus les plus jeunes représentant la majorité et l'opposition, pour remplir les fonctions de secrétaires de séance ;

Monsieur Philippe GOUJON, Maire du 15e arrondissement, ayant été désigné rapporteur ;

Sur proposition de Monsieur le Maire ;

À L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

Article unique : Madame Anouch TORANIAN et Monsieur Hector VESPROUMIS sont désignés secrétaires de séance

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
22	381

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2022/234

ADOPTION DE LA PROCEDURE D'URGENCE

Le Conseil d'arrondissement du 15ème arrondissement ;

Vu les articles L 2121-12 et L 2511-10 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu la convocation du mardi 22 novembre 2022 adressée par le Maire d'arrondissement pour la réunion du Conseil d'arrondissement du lundi 28 novembre 2022 ;

Vu l'ordre du jour initial publié le mercredi 23 novembre 2022 ;

Sur la proposition de Monsieur Philippe GOUJON, Maire du 15ème arrondissement ;

À L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

Article unique : Le Conseil d'arrondissement du 15ème arrondissement approuve l'examen des projets transmis selon la procédure d'urgence.

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2022/235

Adoption de l'ordre du jour du Conseil d'arrondissement en présence du CICA du lundi 30 janvier 2023 à 18h

Le conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2511-24 ;
- Considérant qu'il convient d'arrêter l'ordre du jour du prochain Conseil d'arrondissement en présence des associations du C.I.C.A,

Madame Marie-Caroline DOUCERÉ, Conseillère de Paris, ayant été désignée rapporteure ;

Après avoir entendu les interventions de Madame Marie-Caroline DOUCERÉ et Monsieur Florian SITBON,

Sur proposition de Monsieur le Maire ;

À L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

Article unique : L'ordre du jour du prochain Conseil d'arrondissement, en présence des associations du C.I.C.A, prévu le lundi 30 janvier 2023 à 18h, portera sur le thème suivant proposé par le Comité de Défense de Beaugrenelle: « la révision du PLU de la Ville de Paris »

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/236

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DU/2022/90

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DU/2022/90 tendant à :

- Approuver les principes et les modalités du projet de réaménagement de l'Aquaboulevard (15e) porté par la société WOODWATER,
- Prononcer le déclassement du domaine public de la Ville de Paris de l'ensemble des parcelles cadastrées section EZ et n° 4 et section FH n° 1 et 4 formant l'assiette foncière initiale du bail à construction,
- Approuver le déclassement par anticipation de ladite emprise,
- Autoriser la signature d'un protocole foncier avec la Société WOODWATER, des modificatifs à l'état descriptif de division en volumes (EDDV), d'actes de vente et d'avenants au bail à construction,
- L'adhésion à une ASL ou AFUL (association syndicale libre ou association foncière urbaine libre)

Monsieur Philippe GOUJON, Maire du 15e, ayant été désigné rapporteur,
Après avoir entendu les interventions de Madame Marion PARISET et Messieurs Thibaut BRAGÉ, Florian SITBON et Philippe GOUJON,
Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DU/2022/90

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
22	384

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/237

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DLH/2022/265

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2022/265 tendant à :

- Approuver la participation de la Ville de Paris au financement du programme de construction neuve d'une résidence étudiants de 140 logements PLUS à réaliser par la RIVP au 22-24 rue du Colonel Pierre Avia (15e) ;

- Accorder une subvention municipale d'un montant maximum de 2 800 000 euros ;

- Accorder la garantie de la Ville de Paris pour le service des intérêts et l'amortissement des prêts PLUS à contracter par la RIVP pour un montant de 11 918 639 euros.

Madame Inès de RAGUENEL, Conseillère de Paris, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2022/265

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/238

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DLH/2022/159

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2022/159 tendant à :

- Autoriser la résiliation par anticipation du bail emphytéotique conclu entre la Ville de Paris et la RIVP et portant location de l'ensemble immobilier situé 76 C rue Lecourbe (15e)

- Conclure concomitamment un bail emphytéotique au retour en pleine propriété de ce groupe immobilier

- Approuver la réalisation au 76 C rue Lecourbe (15e) d'un programme de conventionnement comportant 144 logement (43 PLAI – 58 PLUS et 43 PLS) par la RIVP

- Accorder la garantie de la Ville de Paris, pour la totalité de sa durée, au service des intérêts et à l'amortissement des prêts PLAI, PLUS et PLS à souscrire par la RIVP auprès de la Caisse des Dépôts et des Consignations, pour un montant total de 8 215 059 € (prêts PLAI, PLUS) et de 2 397 772 € pour les prêts PLS

Madame Sylvie CEYRAC, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Mesdames Evelyne BOSCHERON, Agnès EVREN, Catherine IBLED, Monsieur Florian SITBON et Madame Sylvie CEYRAC,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A LA MAJORITÉ

CHANGER PARIS (41)

Philippe GOUJON, Anne-Sophie BORDRY, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Louise-Agathe CHARPENTIER, François CONNAULT, Daniel-Georges COURTOIS, Éléonore CREUZE, Claire DE CLERMONT-TONNERRE, Inès DE RAGUENEL, Clotilde DEROUARD, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Frédéric JACQUOT, Nicolas JEANNETÉ, Henri JOZEFOWICZ, Anessa LAHOUASSA, Louis LATINNE, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Ozlem ORAKCI, Marion PARISET, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Anne-Claire TYSSANDIER, Simon VERMOREL, Hector VESPROUMIS, Hadrien VEYSSIERE, **VOTANT CONTRE**

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION N°XV/2022/238

GROUPE PARIS EN COMMUN- ELU.E.S DE GAUCHE DU 15e (6)

Fatiha AGGOUNE, Evelyne BOSCHERON, Julien RIPPERT, Isabelle ROY, Florian SITBON, Anouch TORANIAN **VOTANT POUR**

GROUPE ECOLOGISTE DE PARIS 15e (3)

Aminata NIAKATÉ, Thibaut BRAGÉ, Arthur WOLF, **VOTANT POUR**

GROUPE INDEPENDANTS ET PROGRESSISTES (3)

David AMIEL, Fanta BERETÉ, Catherine IBLED, **VOTANT CONTRE**

DELIBERE

AVIS DÉFAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2022/159

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/239

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DLH/2022/213

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2022/213 tendant à :

- Autoriser par voie d'avenant, la résiliation par anticipation du bail emphytéotique conclu entre la Ville de Paris et Elogie-Siemp et portant location de l'ensemble immobilier situé 40 rue des Cévennes (15e)

- Conclure concomitamment, un bail à caractère emphytéotique portant location de cet immeuble

- Approuver la réalisation au sein de l'immeuble 20 rue Cauchy (15e) d'un programme de conventionnement de 28 logement sociaux (8 PLAI – 11 PLUS et 9 PLS) par la RIVP

- Accorder la garantie de la Ville de Paris pour le service des intérêts et l'amortissement de prêts PLAI et PLUS et PLS à contracter par Elogie-Siemp auprès de la Caisse des Dépôts et des Consignations, pour un montant total de 155 198 €

Madame Sylvie CEYRAC, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Mesdames Evelyne BOSCHERON, Agnès EVREN, Catherine IBLED, Monsieur Florian SITBON et Madame Sylvie CEYRAC,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A LA MAJORITÉ

CHANGER PARIS (41)

Philippe GOUJON, Anne-Sophie BORDRY, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Louise-Agathe CHARPENTIER, François CONNAULT, Daniel-Georges COURTOIS, Éléonore CREUZE, Claire DE CLERMONT-TONNERRE, Inès DE RAGUENEL, Clotilde DEROUARD, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Frédéric JACQUOT, Nicolas JEANNETÉ, Henri JOZEFOWICZ, Anessa LAHOUASSA, Louis LATINNE, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Ozlem ORAKCI, Marion PARISET, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Anne-Claire TYSSANDIER, Simon VERMOREL, Hector VESPROUMIS, Hadrien VEYSSIERE, **VOTANT CONTRE**

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
22	388

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION N°XV/2022/239

GROUPE PARIS EN COMMUN- ELU.E.S DE GAUCHE DU 15e (6)

Fatiha AGGOUNE, Evelyne BOSCHERON, Julien RIPPERT, Isabelle ROY, Florian SITBON, Anouch TORANIAN **VOTANT POUR**

GROUPE ECOLOGISTE DE PARIS 15e (3)

Aminata NIAKATÉ, Thibaut BRAGÉ, Arthur WOLF, **VOTANT POUR**

GROUPE INDEPENDANTS ET PROGRESSISTES (3)

David AMIEL, Fanta BERETÉ, Catherine IBLED, **VOTANT CONTRE**

DELIBERE

AVIS DÉFAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2022/213

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/240

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DLH/2022/223

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2022/223 tendant à :

- Autoriser par voie d'avenant, la résiliation par anticipation du bail emphytéotique conclu entre la Ville de Paris et Elogie-Siemp et portant location de l'ensemble immobilier situé 5 Villa du Mont-Tonnerre, 8-10 Villa de l'Astrolabe et 13-17 Villa du Mont-Tonnerre (15e)

- Conclure concomitamment, un bail à caractère emphytéotique portant location de ce groupe immobilier

- Approuver la réalisation au sein de l'immeuble 20 rue Cauchy (15e) d'un programme de conventionnement de 18 logement sociaux (7 PLAI – 5 PLUS et 6 PLS) par Elogie-Siemp

- Accorder la garantie de la Ville de Paris pour le service des intérêts et l'amortissement de prêts PLAI et PLUS et PLS à contracter par Elogie-Siemp auprès de la Caisse des Dépôts et des Consignations, pour un montant de 220 947 € (prêts PLAI et PLUS) et de 367 845 € (prêt PLS)

Madame Sylvie CEYRAC, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Mesdames Evelyne BOSCHERON, Agnès EVREN, Catherine IBLED, Monsieur Florian SITBON et Madame Sylvie CEYRAC,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A LA MAJORITÉ

CHANGER PARIS (41)

Philippe GOUJON, Anne-Sophie BORDRY, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Louise-Agathe CHARPENTIER, François CONNAULT, Daniel-Georges COURTOIS, Éléonore CREUZE, Claire DE CLERMONT-TONNERRE, Inès DE RAGUENEL, Clotilde DEROUARD, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Frédéric JACQUOT, Nicolas JEANNETÉ, Henri JOZEFOWICZ, Anessa LAHOUASSA, Louis LATINNE, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Ozlem ORAKCI, Marion PARISET, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Anne-Claire TYSSANDIER, Simon VERMOREL, Hector VESPROUMIS, Hadrien VEYSSIERE, **VOTANT CONTRE**

VILLE DE PARIS

Millésime 22 | N° de page 380

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION N°XV/2022/240

GROUPE PARIS EN COMMUN- ELU.E.S DE GAUCHE DU 15e (6)

Fatiha AGGOUNE, Evelyne BOSCHERON, Julien RIPPERT, Isabelle ROY, Florian SITBON, Anouch TORANIAN **VOTANT POUR**

GROUPE ECOLOGISTE DE PARIS 15e (3)

Aminata NIAKATÉ, Thibaut BRAGÉ, Arthur WOLF, **VOTANT POUR**

GROUPE INDEPENDANTS ET PROGRESSISTES (3)

David AMIEL, Fanta BERETÉ, Catherine IBLED, **VOTANT CONTRE**

DELIBERE

AVIS DÉFAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2022/223

VILLE DE PARIS

Millésime 22 | N° de page 391

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/241

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DLH/2022/225

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2022/225 tendant à :

- Autoriser par voie d'avenant, la résiliation par anticipation du bail emphytéotique conclu entre la Ville de Paris et Elogie-Siemp et portant location de l'ensemble immobilier situé 40 rue des Cévennes (15e)

- Conclure concomitamment, un bail à caractère emphytéotique portant location de cet immeuble

- Approuver la réalisation au sein de l'immeuble 20 rue Cauchy (15e) d'un programme de conventionnement de 28 logement sociaux (8 PLAI – 11 PLUS et 9 PLS) par Elogie-Siemp

- Accorder la garantie de la Ville de Paris pour le service des intérêts et l'amortissement de prêts PLAI et PLUS et PLS à contracter par Elogie-Siemp auprès de la Caisse des Dépôts et des Consignations, pour un montant de 71 359 € (prêts PLAI et PLUS) et de 155 198 € (prêt PLS))

Madame Sylvie CEYRAC, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Mesdames Evelyne BOSCHERON, Agnès EVREN, Catherine IBLED, Monsieur Florian SITBON et Madame Sylvie CEYRAC,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A LA MAJORITÉ

CHANGER PARIS (41)

Philippe GOUJON, Anne-Sophie BORDRY, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Louise-Agathe CHARPENTIER, François CONNAULT, Daniel-Georges COURTOIS, Éléonore CREUZE, Claire DE CLERMONT-TONNERRE, Inès DE RAGUENEL, Clotilde DEROUARD, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Frédéric JACQUOT, Nicolas JEANNETÉ, Henri JOZEFOWICZ, Anessa LAHOUASSA, Louis LATINNE, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Ozlem ORAKCI, Marion PARISET, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Anne-Claire TYSSANDIER, Simon VERMOREL, Hector VESPROUMIS, Hadrien VEYSSIERE, **VOTANT CONTRE**

VILLE DE PARIS

Millésime 22 | N° de page 392

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION N°XV/2022/241

GROUPE PARIS EN COMMUN- ELU.E.S DE GAUCHE DU 15e (6)

Fatiha AGGOUNE, Evelyne BOSCHERON, Julien RIPPERT, Isabelle ROY, Florian SITBON, Anouch TORANIAN **VOTANT POUR**

GROUPE ECOLOGISTE DE PARIS 15e (3)

Aminata NIAKATÉ, Thibaut BRAGÉ, Arthur WOLF, **VOTANT POUR**

GROUPE INDEPENDANTS ET PROGRESSISTES (3)

David AMIEL, Fanta BERETÉ, Catherine IBLED, **VOTANT CONTRE**

DELIBERE

AVIS DÉFAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2022/225

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/242

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DLH/2022/230

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14
Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2022/230 tendant à :

- Autoriser par voie d'avenant, la résiliation par anticipation du bail emphytéotique conclu entre la Ville de Paris et Elogie-Siemp et portant location de l'ensemble immobilier situé 38 rue Leblanc (15e)

- Conclure concomitamment, un bail à caractère emphytéotique portant location de cet immeuble

- Approuver la réalisation au sein de l'immeuble 30 rue Leblanc (15e) d'un programme de conventionnement de 51 logement sociaux (15 PLAI – 20 PLUS et 16 PLS) par la Elogie-Siemp

- Accorder la garantie de la Ville de Paris pour le service des intérêts et l'amortissement de prêts PLAI et PLUS et PLS à contracter par Elogie-Siemp auprès de la Caisse des Dépôts et des Consignations, pour un montant total de 1 970 390 € (prêts PLAI et PLUS) et de 1 103 095 € (prêts PLS)

Madame Sylvie CEYRAC, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Mesdames Evelyne BOSCHERON, Agnès EVREN, Catherine IBLED, Monsieur Florian SITBON et Madame Sylvie CEYRAC,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A LA MAJORITÉ

CHANGER PARIS (41)

Philippe GOUJON, Anne-Sophie BORDRY, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Louise-Agathe CHARPENTIER, François CONNAULT, Daniel-Georges COURTOIS, Éléonore CREUZE, Claire DE CLERMONT-TONNERRE, Inès DE RAGUENEL, Clotilde DEROUARD, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Frédéric JACQUOT, Nicolas JEANNETÉ, Henri JOZEFOWICZ, Anessa LAHOUASSA, Louis LATINNE, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Ozlem ORAKCI, Marion PARISET, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Anne-Claire TYSSANDIER, Simon VERMOREL, Hector VESPROUMIS, Hadrien VEYSSIERE, **VOTANT CONTRE**

VILLE DE PARIS

Millésime 22 | N° de page 394

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION N°XV/2022/242

GROUPE PARIS EN COMMUN- ELU.E.S DE GAUCHE DU 15e (6)

Fatiha AGGOUNE, Evelyne BOSCHERON, Julien RIPPERT, Isabelle ROY, Florian SITBON, Anouch TORANIAN **VOTANT POUR**

GROUPE ECOLOGISTE DE PARIS 15e (3)

Aminata NIAKATÉ, Thibaut BRAGÉ, Arthur WOLF, **VOTANT POUR**

GROUPE INDEPENDANTS ET PROGRESSISTES (3)

David AMIEL, Fanta BERETÉ, Catherine IBLED, **VOTANT CONTRE**

DELIBERE

AVIS DÉFAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2022/230

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/243

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DLH/2022/68

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2022/68 tendant :

- à modifier les garanties d'emprunts finançant des programmes de création et rénovation de logements sociaux demandées par ELOGIE-SIEMP (31 357 857€)

- à autoriser Madame la Maire de Paris à accorder la garantie de la Ville de Paris, pour le service des intérêts et l'amortissement des prêts PLAI, PLUS et PLS, à contracter par ELOGIE-SIEMP auprès de la Caisse des dépôts et Consignations pour le financement de programmes d'acquisition-amélioration et de rénovations de logements sociaux :

- la garantie des prêts PLAI, PLUS et PLS (3 117 198 €) en vue du financement d'un programme d'acquisition-amélioration comportant 8 logements PLAI, 7 logements PLUS et 2 logements PLS, 141 rue de la Croix-Nivert (15e)

- la garantie des prêts PLAI, (7 161 €) en vue du financement du programme de transformation de la loge en logement PLAI, 8 rue Rosa Bonheur (15e)

Madame Sylvie CEYRAC, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,
Après avoir entendu les interventions de Mesdames Evelyne BOSCHERON, Marion PARISET, Catherine IBLED, Aminata NIAKATÉ, Monsieur Florian SITBON et Madame Sylvie CEYRAC,
Sur proposition de Monsieur le Maire,

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION N°XV/2022/243

A LA MAJORITÉ

CHANGER PARIS (41)

Philippe GOUJON, Anne-Sophie BORDRY, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Louise-Agathe CHARPENTIER, François CONNAULT, Daniel-Georges COURTOIS, Éléonore CREUZE, Claire DE CLERMONT-TONNERRE, Inès DE RAGUENEL, Clotilde DEROUARD, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Frédéric JACQUOT, Nicolas JEANNETÉ, Henri JOZEFOWICZ, Anessa LAHOUASSA, Louis LATINNE, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Ozlem ORAKCI, Marion PARISET, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Anne-Claire TYSSANDIER, Simon VERMOREL, Hector VESPROUMIS, Hadrien VEYSSIERE, **VOTANT CONTRE**

GROUPE PARIS EN COMMUN- ELU.E.S DE GAUCHE DU 15e (6)

Fatiha AGGOUNE, Evelyne BOSCHERON, Julien RIPPERT, Isabelle ROY, Florian SITBON, Anouch TORANIAN **VOTANT POUR**

GROUPE ECOLOGISTE DE PARIS 15e (3)

Aminata NIAKATÉ, Thibaut BRAGÉ, Arthur WOLF, **VOTANT POUR**

GROUPE INDEPENDANTS ET PROGRESSISTES (3)

David AMIEL, Fanta BERETÉ, Catherine IBLED, **VOTANT CONTRE**

DELIBERE

AVIS DÉFAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2022/68

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/244

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DLH/2022/219

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2022/219 tendant à approuver la participation de la Ville de Paris au financement d'un programme d'acquisition-amélioration d'un logement social (PLAI I) supplémentaire à réaliser par Elogie-Siemp au 55 rue du Théâtre (15e) ;

Madame Sylvie CEYRAC, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Mesdames Evelyne BOSCHERON, Marion PARISET, Catherine IBLED, Aminata NIAKATÉ, Monsieur Florian SITBON et Madame Sylvie CEYRAC,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A LA MAJORITÉ

CHANGER PARIS (41)

Philippe GOUJON, Anne-Sophie BORDRY, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Louise-Agathe CHARPENTIER, François CONNAULT, Daniel-Georges COURTOIS, Éléonore CREUZE, Claire DE CLERMONT-TONNERRE, Inès DE RAGUENEL, Clotilde DEROUARD, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Frédéric JACQUOT, Nicolas JEANNETÉ, Henri JOZEFOWICZ, Anessa LAHOUASSA, Louis LATINNE, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Ozlem ORAKCI, Marion PARISET, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Anne-Claire TYSSANDIER, Simon VERMOREL, Hector VESPROUMIS, Hadrien VEYSSIERE, **VOTANT CONTRE**

GROUPE PARIS EN COMMUN- ELU.E.S DE GAUCHE DU 15e (6)

Fatiha AGGOUNE, Evelyne BOSCHERON, Julien RIPPERT, Isabelle ROY, Florian SITBON, Anouch TORANIAN **VOTANT POUR**

GROUPE ECOLOGISTE DE PARIS 15e (3)

Aminata NIAKATÉ, Thibaut BRAGÉ, Arthur WOLF, **VOTANT POUR**

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION N°XV/2022/244

GROUPE INDEPENDANTS ET PROGRESSISTES (3)

David AMIEL, Fanta BERETÉ, Catherine IBLED, **VOTANT CONTRE**

DELIBERE

AVIS DÉFAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2022/219

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/245

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DLH/2022/289

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2022/289 tendant à :

- Approuver la participation de la Ville de Paris au financement du programme de construction de 23 logements 23 sociaux (7 PLAI – 9 PLUS – 7 PLS) à réaliser par Paris Habitat au 9-11 rue d'Alleray (15e) ;

- Accorder une subvention municipale d'un montant maximum de 2 264 596 euros ;

- Accorder la garantie de la Ville de Paris pour le service des intérêts et l'amortissement des prêts PLAI, PLUS et PLS à contracter par Paris Habitat auprès de la Caisse des Dépôts et des Consignations pour un montant total de 2 024 991 euros.

Madame Sylvie CEYRAC, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Mesdames Evelyne BOSCHERON, Marion PARISET , Catherine IBLED, Aminata NIAKATÉ, Monsieur Florian SITBON et Madame Sylvie CEYRAC,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A LA MAJORITÉ

CHANGER PARIS (41)

Philippe GOUJON, Anne-Sophie BORDRY, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Louise-Agathe CHARPENTIER, François CONNAULT, Daniel-Georges COURTOIS, Éléonore CREUZE, Claire DE CLERMONT-TONNERRE, Inès DE RAGUENEL, Clotilde DEROUARD, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Frédéric JACQUOT, Nicolas JEANNETÉ, Henri JOZEFOWICZ, Anessa LAHOUASSA, Louis LATINNE, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Ozlem ORAKCI, Marion PARISET, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Anne-Claire TYSSANDIER, Simon VERMOREL, Hector VESPROUMIS, Hadrien VEYSSIERE, **VOTANT CONTRE**

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
22	400

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION N°XV/2022/245

GROUPE PARIS EN COMMUN- ELU.E.S DE GAUCHE DU 15e (6)

Fatiha AGGOUNE, Evelyne BOSCHERON, Julien RIPPERT, Isabelle ROY, Florian SITBON, Anouch TORANIAN **VOTANT POUR**

GROUPE ECOLOGISTE DE PARIS 15e (3)

Aminata NIAKATÉ, Thibaut BRAGÉ, Arthur WOLF, **VOTANT POUR**

GROUPE INDEPENDANTS ET PROGRESSISTES (3)

David AMIEL, Fanta BERETÉ, Catherine IBLED, **VOTANT CONTRE**

DELIBERE

AVIS DÉFAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2022/289

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/246

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DLH/2022/324

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2022/324 tendant à :

- Approuver la participation de la Ville de Paris au financement d'un programme d'acquisition-amélioration de 16 logements sociaux (5 PLAI – 6 PLUS – 5 PLS) à réaliser par la RIVP au 24 rue Gerbert (15e) ;

- Accorder une subvention municipale d'un montant maximum de 1 131 752 euros ;

- Accorder la garantie de la Ville de Paris pour le service des intérêts et l'amortissement des prêts PLAI, PLUS et PLS à contracter par la RIVP auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un montant total de 1 052 462 euros.

Madame Sylvie CEYRAC, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Mesdames Evelyne BOSCHERON, Marion PARISET, Catherine IBLED, Aminata NIAKATÉ, Monsieur Florian SITBON et Madame Sylvie CEYRAC,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A LA MAJORITÉ

CHANGER PARIS (41)

Philippe GOUJON, Anne-Sophie BORDRY, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Louise-Agathe CHARPENTIER, François CONNAULT, Daniel-Georges COURTOIS, Éléonore CREUZE, Claire DE CLERMONT-TONNERRE, Inès DE RAGUENEL, Clotilde DEROUARD, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Frédéric JACQUOT, Nicolas JEANNETÉ, Henri JOZEFOWICZ, Anessa LAHOUASSA, Louis LATINNE, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Ozlem ORAKCI, Marion PARISET, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Anne-Claire TYSSANDIER, Simon VERMOREL, Hector VESPROUMIS, Hadrien VEYSSIERE, **VOTANT CONTRE**

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION N°XV/2022/246

GROUPE PARIS EN COMMUN- ELU.E.S DE GAUCHE DU 15e (6)

Fatiha AGGOUNE, Evelyne BOSCHERON, Julien RIPPERT, Isabelle ROY, Florian SITBON, Anouch TORANIAN **VOTANT POUR**

GROUPE ECOLOGISTE DE PARIS 15e (3)

Aminata NIAKATÉ, Thibaut BRAGÉ, Arthur WOLF, **VOTANT POUR**

GROUPE INDEPENDANTS ET PROGRESSISTES (3)

David AMIEL, Fanta BERETÉ, Catherine IBLED, **VOTANT CONTRE**

DELIBERE

AVIS DÉFAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2022/324

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/247

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DLH/2022/383

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2022/383 tendant à :

- Approuver la participation de la Ville de Paris au financement d'un programme d'acquisition-amélioration de 10 logements sociaux (6 PLAI – 4 PLUS) à réaliser par Elogie-Siemp au 96 rue d'Alleray (15e) ;

- Accorder une subvention municipale d'un montant maximum de 515 534 euros ;

- Accorder la garantie de la Ville de Paris pour le service des intérêts et l'amortissement des prêts PLAI, PLUS à souscrire par Elogie-Siemp auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un montant total de 366 370 euros.

Madame Sylvie CEYRAC, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Mesdames Evelyne BOSCHERON, Marion PARISET, Catherine IBLED, Aminata NIAKATÉ, Monsieur Florian SITBON et Madame Sylvie CEYRAC,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A LA MAJORITÉ

CHANGER PARIS (41)

Philippe GOUJON, Anne-Sophie BORDRY, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Louise-Agathe CHARPENTIER, François CONNAULT, Daniel-Georges COURTOIS, Éléonore CREUZE, Claire DE CLERMONT-TONNERRE, Inès DE RAGUENEL, Clotilde DEROUARD, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Frédéric JACQUOT, Nicolas JEANNETÉ, Henri JOZEFOWICZ, Anessa LAHOUASSA, Louis LATINNE, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Ozlem ORAKCI, Marion PARISET, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Anne-Claire TYSSANDIER, Simon VERMOREL, Hector VESPROUMIS, Hadrien VEYSSIERE, **VOTANT CONTRE**

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
22	404

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION N°XV/2022/247

GROUPE PARIS EN COMMUN- ELU.E.S DE GAUCHE DU 15e (6)

Fatiha AGGOUNE, Evelyne BOSCHERON, Julien RIPPERT, Isabelle ROY, Florian SITBON, Anouch TORANIAN **VOTANT POUR**

GROUPE ECOLOGISTE DE PARIS 15e (3)

Aminata NIAKATÉ, Thibaut BRAGÉ, Arthur WOLF, **VOTANT POUR**

GROUPE INDEPENDANTS ET PROGRESSISTES (3)

David AMIEL, Fanta BERETÉ, Catherine IBLED, **VOTANT CONTRE**

DELIBERE

AVIS DÉFAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2022/383

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/248

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DLH/2022/413

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14
Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2022/413 tendant à :

- Autoriser Madame la Maire de Paris à conclure avec AXIMO, un bail à caractère emphytéotique portant location de l'immeuble 45 rue du Commerce (15e)

Madame Sylvie CEYRAC, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Mesdames Evelyne BOSCHERON, Marion PARISET, Catherine IBLED, Aminata NIAKATÉ, Monsieur Florian SITBON et Madame Sylvie CEYRAC,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A LA MAJORITÉ

CHANGER PARIS (41)

Philippe GOUJON, Anne-Sophie BORDRY, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Louise-Agathe CHARPENTIER, François CONNAULT, Daniel-Georges COURTOIS, Éléonore CREUZE, Claire DE CLERMONT-TONNERRE, Inès DE RAGUENEL, Clotilde DEROUARD, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Frédéric JACQUOT, Nicolas JEANNETÉ, Henri JOZEFOWICZ, Anessa LAHOUASSA, Louis LATINNE, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Ozlem ORAKCI, Marion PARISET, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Anne-Claire TYSSANDIER, Simon VERMOREL, Hector VESPROUMIS, Hadrien VEYSSIERE, **VOTANT CONTRE**

GROUPE PARIS EN COMMUN- ELU.E.S DE GAUCHE DU 15e (6)

Fatiha AGGOUNE, Evelyne BOSCHERON, Julien RIPPERT, Isabelle ROY, Florian SITBON, Anouch TORANIAN **VOTANT POUR**

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION N°XV/2022/248

GROUPE ECOLOGISTE DE PARIS 15e (3)

Aminata NIAKATÉ, Thibaut BRAGÉ, Arthur WOLF, **VOTANT POUR**

GROUPE INDEPENDANTS ET PROGRESSISTES (3)

David AMIEL, Fanta BERETÉ, Catherine IBLED, **VOTANT CONTRE**

DELIBERE

AVIS DÉFAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2022/413

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/249

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DLH/2022/396

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2022/396 tendant à :

- Approuver la participation de la Ville de Paris au financement du programme d'acquisition-amélioration de 8 logements sociaux (3 PLAI - 4 PLUS – 1 PLS) et 11 logements intermédiaires à réaliser par IMMOBILIERE 3 F au 10 rue Montauban (15e)

- Accorder une subvention municipale d'un montant de 677 762 euros

- Accorder les garanties de la Ville de Paris, pour le service des intérêts et l'amortissement des prêts PLS, à contracter par IMMOBILIERE 3 F en vue du financement du programme d'acquisition –amélioration, pour un montant total 470 865 euros.

Madame Sylvie CEYRAC, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2022/396

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/250

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DLH/2022/331

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14
Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2022/331 tendant à :

- Approuver la participation de la Ville de Paris au financement du programme d'acquisition-amélioration de 8 logements sociaux (3 PLAI - 3 PLUS – 2 PLS) à réaliser par HSF au 23 rue Tiphaine (15e)

- Accorder une subvention municipale d'un montant de 946 906 euros

- Accorder les garanties de la Ville de Paris, pour le service des intérêts et l'amortissement des prêts PLAI, PLUS et PLS, à contracter par HSF en vue du financement du programme d'acquisition –amélioration, pour un montant total 423 311 euros.

- Autoriser Madame la Maire de Paris à conclure avec HSF la convention fixant les modalités de versement de la participation de la Ville de Paris au financement du programme

Monsieur Jacques-Henri SEMELLE, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Après avoir entendu les interventions de Messieurs Jérôme LORIAU, Florian SITBON, Jacques-Henri SEMELLE,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A LA MAJORITÉ

CHANGER PARIS (41)

Philippe GOUJON, Anne-Sophie BORDRY, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Louise-Agathe CHARPENTIER, François CONNAULT, Daniel-Georges COURTOIS, Éléonore CREUZE, Claire DE CLERMONT-TONNERRE, Inès DE RAGUENEL, Clotilde DEROUARD, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Frédéric JACQUOT, Nicolas JEANNETÉ, Henri JOZEFOWICZ, Anessa LAHOUASSA, Louis LATINNE, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Ozlem ORAKCI, Marion PARISET, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Anne-Claire TYSSANDIER, Simon VERMOREL, Hector VESPROUMIS, Hadrien VEYSSIERE, **VOTANT CONTRE**

VILLE DE PARIS

Millésime 22 | N° de page 409

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION N°XV/2022/250

GROUPE PARIS EN COMMUN- ELU.E.S DE GAUCHE DU 15e (6)

Fatiha AGGOUNE, Evelyne BOSCHERON, Julien RIPPERT, Isabelle ROY, Florian SITBON, Anouch TORANIAN **VOTANT POUR**

GROUPE ECOLOGISTE DE PARIS 15e (3)

Aminata NIAKATÉ, Thibaut BRAGÉ, Arthur WOLF, **VOTANT POUR**

GROUPE INDEPENDANTS ET PROGRESSISTES (3)

David AMIEL, Fanta BERETÉ, Catherine IBLED, **VOTANT CONTRE**

DELIBERE

AVIS DÉFAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2022/331

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
22	410

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/251

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DLH/2022/311

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2022/311 tendant à :

- Approuver la participation de la Ville de Paris au financement du programme d'acquisition en VEFA de la réalisation de 17 logements familiaux (10 PLAI - 7 PLUS) à réaliser par Paris Habitat et d'une pension de famille de 20 logements à réaliser par l'Habitation Confortable au 29 quai de Grenelle (15e)

- Accorder une subvention municipale d'un montant de 1 521 563 euros

- Accorder les garanties de la Ville de Paris, pour la totalité de sa durée, le service des intérêts et l'amortissement des prêts PLAI-I et PLUS, à souscrire par Paris Habitat auprès de la Caisse des Dépôts et des Consignations, pour un montant total de 1 937 602 euros.

- Accorder les garanties de la Ville de Paris, pour la totalité de sa durée, le service des intérêts et l'amortissement des prêts PLAI-I, à souscrire par l'Habitation Confortable auprès de la Caisse des Dépôts et des Consignations, pour un montant total de 1 142 550 euros

- Autoriser Madame la Maire de Paris à conclure avec Paris Habitat et l'Habitation Confortable les conventions fixant les modalités de versement de la participation de la Ville de Paris au financement des programmes

Monsieur Jacques-Henri SEMELLE, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Après avoir entendu les interventions de Madame Evelyne BOSCHERON et Monsieur Jacques-Henri SEMELLE,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2022/311

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
2 2	411

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/252

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DLH/2022/260

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14
Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2022/260 tendant à :

- Approuver la participation de la Ville de Paris au financement du programme de rénovation d'une résidence sociale de 154 log ements par 3F RESIDENCES au 124 rue Falguière (15e)

- Attribuer une subvention municipale d'un montant de 599 718 euros

- Accorder la garantie de la Ville de Paris pour le service des intérêts et l'amortissement de l'éco prêt à contracter par 3F RESIDENCES en vue du financement de la résidence sociale, pour un montant total de 899 577 euros.

Madame Agnès EVREN, Conseillère de Paris, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2022/260

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
22	412

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/253

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DLH/2022/390

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14
Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2022/390 tendant à :

- Approuver la participation de la Ville de Paris au financement du programme d'îlot de fraicheur à réaliser par Paris Habitat au 26, 28, 30-32, 42-44 rue Paul Barruel (15e)

- Attribuer une subvention de 79 868 euros à Paris Habitat pour la réalisation de ce programme

- Autoriser Madame la Maire de Paris à conclure avec Paris Habitat la convention fixant les modalités de versement et la participation de la Ville de Paris au financement du programme.

Madame Agnès EVREN, Conseillère de Paris, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2022/390

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/254

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DVD/2022/142

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DVD/2022/142 tendant :

d'une part à approuver des mesures diverses concernant le stationnement de surface dans les bois de Boulogne et Vincennes, dont :

- la création d'un ticket de stationnement « promenade bois »,
- la délivrance d'un droit de stationnement « Professionnel ou Associatif Sédentaire Bois », pour une durée d'un an,
- l'extension à certaines voies de la zone « bois » du tarif résidentiel en vigueur dans la capitale, à certains résidents du bois de Boulogne

d'autre part, pour ce qui concerne le stationnement des autocars , il est proposé d'approuver la création d'un Pass Autocar Occasionnel, visant à parfaire l'écosystème du stationnement parisien ;

Enfin, afin de faciliter l'activité des professionnels, il est proposé :

- la création d'un produit de stationnement des livreurs en 2 roues ou en 4 roues motorisées, leur permettant d'avoir accès à un tarif forfaitaire journalier pour accéder à la bande de stationnement payant

Monsieur Jean-Yves PINET, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Après avoir entendu les interventions de Madame Anne-Claire TYSSANDIER et Monsieur Jean-Yves PINET

Après que Monsieur le Maire ait proposé de procéder à 2 votes distincts comme suit :

DVD/2022/142-01 :

- Concernant le stationnement de surface dans les bois de Boulogne et Vincennes :

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION N°XV/2022/254

A LA MAJORITÉ

CHANGER PARIS (41)

Philippe GOUJON, Anne-Sophie BORDRY, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Louise-Agathe CHARPENTIER, François CONNAULT, Daniel-Georges COURTOIS, Éléonore CREUZE, Claire DE CLERMONT-TONNERRE, Inès DE RAGUENEL, Clotilde DEROUARD, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Frédéric JACQUOT, Nicolas JEANNETÉ, Henri JOZEFOWICZ, Anessa LAHOUASSA, Louis LATINNE, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Ozlem ORAKCI, Marion PARISET, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Anne-Claire TYSSANDIER, Simon VERMOREL, Hector VESPROUMIS, Hadrien VEYSSIERE, **VOTANTCONTRE**

GROUPE PARIS EN COMMUN- ELU.E.S DE GAUCHE DU 15e (6)

Fatiha AGGOUNE, Evelyne BOSCHERON, Julien RIPPERT, Isabelle ROY, Florian SITBON, Anouch TORANIAN **VOTANT POUR**

GROUPE ECOLOGISTE DE PARIS 15e (3)

Aminata NIAKATÉ, Thibaut BRAGÉ, Arthur WOLF, **VOTANT POUR**

GROUPE INDEPENDANTS ET PROGRESSISTES (3)

David AMIEL, Fanta BERETÉ, Catherine IBLED, **VOTANT POUR**

DELIBERE

AVIS DÉFAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DVD/2022/142-01

- Concernant le stationnement des autocars, création d'un Pass Autocar Occasionnel, visant à parfaire l'écosystème du stationnement parisien,
  Après que Monsieur le Maire ait proposé d'amender le projet en retirant **l'article 19** : « *Les prochaines évolutions (ajouts ou suppressions) des professions éligibles aux droits de stationnement PRO Sédentaire et PRO Mobile pourront être prises par arrêté, sous réserve qu'elles ne concernent cumulativement, au plus, que 10 codes NAF différents par année civile* »

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DVD/2022/142-02 après retrait de l'article 19

VILLE DE PARIS

Millésime 22 | N° de page 415

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/255

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DPE/2022/45

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DPE/2022/45 tendant à attribuer des subventions d'un montant total de 93 000 € à 3 associations œuvrant pour la réduction et la valorisation des déchets et la sensibilisation des Parisiens, dont :

- 42 000 € à l'association Unicités (pour tout Paris)

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer les conventions correspondantes.

Monsieur Jean-Yves PINET, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DPE/2022/45

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/256

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DILT/2022/8

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DILT/2022/8 tendant à autoriser Madame la Maire de Paris à signer la concession de service avec la Société SOC CONSTRUCTION ELECTROMECANIQUE-SCEM, sise Route d'Étampes – 91410 DOURDAN, portant sur la mise en place et l'exploitation de cabines photographiques et de photocopieurs dans les mairies d'arrondissement et divers services de la Ville de Paris.

Monsieur Grégory CANAL, Conseiller de Paris, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DILT/2022/8

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/257

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DGGP/2022/6

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DGGP/2022/6 tendant à autoriser Madame la Maire de Paris à signer l'avenant n° 2 à la convention de participation au déploiement expérimental du dispositif « Pass Numérique » dans les 13e et 15e arrondissements, entre la Ville de Paris et la Métropole du Grand Paris qui prévoit sa prolongation jusqu'au 1er décembre 2023.

Monsieur Daniel-Georges COURTOIS, Conseiller de Paris, ayant été désigné rapporteur,

Après avoir entendu les interventions de Madame Isabelle ROY et de Monsieur Daniel-Georges COURTOIS,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DGGP/2022/6

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/258

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DGGP/2022/14

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.25111-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DGGP/2022/14 tendant à autoriser Madame la Maire de Paris à signer deux conventions de financement au titre du Plan Vélo Métropolitain avec la Métropole du Grand Paris dont :

- La convention de financement pour le projet de pérennisation de la piste cyclable provisoire de la rue de Vaugirard (15ème) pour un montant de 1 299 563 euros.

Madame Isabelle LESENS, Conseillère d'arrondissement, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Messieurs Nicolas JEANNETÉ, Thibaut BRAGÉ, Florian SITBON, et Madame Isabelle LESENS,

Après que Monsieur le Maire, ait proposé de procéder à 2 votes distincts comme suit :

DGGP/2022/14-1 :

- Concernant la convention de financement pour le projet de pérennisation de la piste cyclable provisoire de la rue de Vaugirard :

A LA MAJORITÉ

CHANGER PARIS (41)

Philippe GOUJON, Anne-Sophie BORDRY, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Louise-Agathe CHARPENTIER, François CONNAULT, Daniel-Georges COURTOIS, Éléonore CREUZE, Claire DE CLERMONT-TONNERRE, Inès DE RAGUENEL, Clotilde DEROUARD, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Frédéric JACQUOT, Nicolas JEANNETÉ, Henri JOZEFOWICZ, Anessa LAHOUASSA, Louis LATINNE, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Ozlem ORAKCI, Marion PARISET, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Anne-Claire TYSSANDIER, Simon VERMOREL, Hector VESPROUMIS, Hadrien VEYSSIERE, **VOTANT CONTRE**

GROUPE PARIS EN COMMUN- ELU.E.S DE GAUCHE DU 15e (6)

Fatiha AGGOUNE, Evelyne BOSCHERON, Julien RIPPERT, Isabelle ROY, Florian SITBON, Anouch TORANIAN **VOTANT POUR**

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION N°XV/2022/258

GROUPE ECOLOGISTE DE PARIS 15e (3)

Aminata NIAKATÉ, Thibaut BRAGÉ, Arthur WOLF, **VOTANT POUR**

GROUPE INDEPENDANTS ET PROGRESSISTES (3)

David AMIEL, Fanta BERETÉ, Catherine IBLED, **VOTANTCONTRE**

DELIBERE

AVIS DÉFAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DGGP/2022/14-1

DGGP/2022/14-2 :

- Concernant la convention de financement au titre du Plan Vélo Métropolitain avec la Métropole du Grand Paris :

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DGGP/2022/14-2

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/259

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris SG/2022/86

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° SG/2022/86 tendant :

- à approuver l'avenant n° 3 à la convention relative à l'occupation du domaine public par l'État et aux modalités de participation de la Ville de Paris dans le cadre du Plan de Vidéo Protection de Paris (PVPP) ;
- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer l'avenant et à solliciter les subventions correspondantes auprès du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation, et à prendre toute décision en résultant.

Monsieur Anthony SAMAMA, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Après avoir entendu les interventions de Monsieur Nicolas JEANNETÉ, Madame Aminata NIAKATÉ, Messieurs Florian SITBON et Anthony SAMAMA,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A LA MAJORITÉ

CHANGER PARIS (41)

Philippe GOUJON, Anne-Sophie BORDRY, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Louise-Agathe CHARPENTIER, François CONNAULT, Daniel-Georges COURTOIS, Éléonore CREUZE, Claire DE CLERMONT-TONNERRE, Inès DE RAGUENEL, Clotilde DEROUARD, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Frédéric JACQUOT, Nicolas JEANNETÉ, Henri JOZEFOWICZ, Anessa LAHOUASSA, Louis LATINNE, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Ozlem ORAKCI, Marion PARISET, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Anne-Claire TYSSANDIER, Simon VERMOREL, Hector VESPROUMIS, Hadrien VEYSSIERE, **VOTANT POUR**

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
22	421

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION N°XV/2022/259

GROUPE PARIS EN COMMUN- ELU.E.S DE GAUCHE DU 15e (6)

Fatiha AGGOUNE, Evelyne BOSCHERON, Julien RIPPERT, Isabelle ROY, Florian SITBON, Anouch TORANIAN **VOTANT POUR**

GROUPE ECOLOGISTE DE PARIS 15e (3)

Aminata NIAKATÉ, Thibaut BRAGÉ, Arthur WOLF, **VOTANT CONTRE**

GROUPE INDEPENDANTS ET PROGRESSISTES (3)

David AMIEL, Fanta BERETÉ, Catherine IBLED, **VOTANT POUR**

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° SG/2022/86

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/260

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DAE/2022/288

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DAE/2022/288 tendant à attribuer une subvention de 6 000 euros à l'association des commerçants de la rue du Commerce et des rues adjacentes, située 13 rue du Commerce à Paris 15e, pour la réalisation d'illuminations de fêtes de fin d'année 2022.

Monsieur Pierre MENUET, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Après avoir entendu les interventions de Mesdames Ségolène FOUCHÉ, Aminata NIAKATÉ, Catherine IBLED et de Messieurs Florian SITBON et Pierre MENUET,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DAE/2022/288

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
22	423

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/261

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DAE/2022/289

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DAE/2022/289 tendant à attribuer une subvention de 1 100 euros à l'association des commerçants de la rue Vouillé, située 60bis rue Dombasle à Paris 15e, pour la réalisation d'illuminations de fêtes de fin d'année 2022.

Monsieur Pierre MENUET, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DAE/2022/289

VILLE DE PARIS

Millésime 22 | N° de page 424

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/262

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DAE/2022/290

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DAE/2022/290 tendant à attribuer une subvention de 1 600 euros à l'association des commerçants et artisans Olivier de Serres-Morillons – ACAMOS, située 54, rue Olivier de Serres à Paris 15e, pour la réalisation d'illuminations de fêtes de fin d'année 2022.

Monsieur Pierre MENUET, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DAE/2022/290

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
22	425

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/263

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DAE/2022/291

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DAE/2022/291 tendant à attribuer une subvention de 6 600 euros à l'association des commerçants Félix Faure Convention, située 19 avenue Félix Faure, Paris 15e, pour la réalisation d'illuminations de fêtes de fin d'année 2022.

Monsieur Pierre MENUET, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DAE/2022/291

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
22	426

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/264

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DAE/2022/292

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DAE/2022/292 tendant à attribuer une subvention de 8 300 euros à l'association des commerçants Le Village Saint-Charles, située 95 rue Saint-Charles à Paris 15e, pour la réalisation d'illuminations de fêtes de fin d'année 2022.

Monsieur Pierre MENUET, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DAE/2022/291

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/265

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DAE/2022/293

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DAE/2022/293 tendant à attribuer une subvention de 32 100 euros à l'association des commerçants Lecourbe-Cambronne ACLC située 63 rue Lecourbe à Paris 15e, pour la réalisation d'illuminations de fêtes de fin d'année 2022.

Monsieur Pierre MENUET, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DAE/2022/293

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
22	428

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/266

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DAE/2022/294

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DAE/2022/294 tendant à attribuer une subvention de 2 200 euros à l'association des commerçants de Breteuil située 9 rue Bouchut à Paris 15e, pour la réalisation d'illuminations de fêtes de fin d'année 2022.

Monsieur Pierre MENUET, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DAE/2022/294

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/267

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DAE/2022/295

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DAE/2022/295 tendant à attribuer une subvention de 4 600 euros à l'association des commerçants Village Pasteur-Vaugirard-Montparnasse située 59 rue Falguière à Paris 15e, pour la réalisation d'illuminations de fêtes de fin d'année 2022.

Monsieur Pierre MENUET, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DAE/2022/295

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
22	430

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/268

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DAE/2022/296

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DAE/2022/296 tendant à attribuer une subvention de 4 600 euros à l'association des commerçants Village Brancion-Morillons située 57 rue Brancion à Paris 15e, pour la réalisation d'illuminations de fêtes de fin d'année 2022.

Monsieur Pierre MENUET, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DAE/2022/296

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
22	431

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/269

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DDCT/2022/109

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DDCT/2022/109 tendant à attribuer des subventions (8 500 euros) au titre de l'engagement citoyen et associatif à quatre associations dont :

- 2 000 euros à l'association « Mikado Jeunes », 190 rue Saint-Charles 75015 Paris

Madame Marie-Caroline DOUCERÉ, Conseillère de Paris, ayant été désignée rapporteure,
Après avoir entendu les interventions de Monsieur Julien RIPPERT et Madame Marie-Caroline DOUCERÉ,
Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DDCT/2022/109

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/270

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DJS /2022/30

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DJS/2022/30 tendant à attribuer une subvention (112 000 euros) aux Offices du Mouvement Sportif des 6e, 8e, 9e, 10e, 11e, 12e, 14e, 15e, 16e, 17e, 18e, 19e et 20e arrondissements, dont :

- 6 000 euros à l'Office du Mouvement Sportif du 15e arrondissement, 104 rue Cambronne (15e)

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer l'avenant à la convention correspondante.

Madame Ozlem ORAKCI, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DJS/2022/30

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/271

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DJS/2022/32

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DJS/2022/32 tendant à attribuer des subventions d'un montant total de 100 000 euros (50 000 euros Ville de Paris, 50 000 euros Fonds de dotation Paris 2024) à plusieurs associations parisiennes, dont :

- 5 000 euros au Comité Départemental de Handball de Paris, 36 rue Emeriau 75015 Paris
- 7 500 euros au Rugby Club Paris 15, 56 rue Emeriau 75015 Paris

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention de financement entre la Ville de Paris et le Fonds de dotation Paris 2024.
Madame Ozlem ORAKCI, ayant été désignée rapporteure,
Après avoir entendu les interventions de Monsieur Julien RIPPERT et de Madame Ozlem ORAKCI,
Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DJS/2022/32

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
22	434

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/272

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DFPE/2022/184

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2022/184 tendant à attribuer une subvention (400 000 euros) à l'association La Maison des Bout'Chou (6e), pour ses 15 établissements d'accueil de petite enfance, dont :

- Le Multi-accueil « Le Temps de l'Enfance » situé 6/8, rue Dulac Paris 15ème
- Le Multi-accueil « La Ribambelle » situé 41-45, rue de Javel Paris 15ème

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer les avenants n° 2 aux conventions correspondantes.

Madame Charlotte DESROUSSEAUX, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2022/184

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
22	435

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/273

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DJS /2022/33

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DJS/2022/33 tendant à attribuer une subvention (264 400 euros) à 32 associations sportives parisiennes dans le cadre du projet « Paris Sportives » , dont :

- 5 000 euros au Paris Basket 15, situé au 35 rue de la Gaité (15e)
- 10 000 euros à Up Sport ! Unis pour le sport, située 138 avenue de Suffren (15e)

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer les conventions correspondantes.

Madame Ozlem ORAKCI, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DJS/2022/33

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
22	436

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/274

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DJS /2022/128

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DJS/2022/128 tendant à autoriser Madame la Maire de Paris à signer des conventions avec les 17 Caisses des écoles, en vue de la restauration des stages Paris Sport Vacances, dont la Caisse des écoles du 15e arrondissement.

Madame Ozlem ORAKCI, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DJS/2022/128

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/275

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DAC/2022/53

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DAC/2022/53 tendant à proposer de prolonger d'un an, à compter du 1er janvier 2023, les conventions d'équipement avec 4 structures de spectacle vivant (9e, 11e, 14e, 15e) relatives à l'attribution de subventions d'équipement, dont :

- L'association Théo Théâtre, 20 rue Théodore Deck (15e)

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer les avenants à conventions correspondants.

Monsieur Frédéric JACQUOT, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DAC/2022/53

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/276

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DASCO/2022/73

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2022/73 tendant à approuver l'octroi à divers collèges publics :

- de dotations complémentaires de fonctionnement pour un montant total de 508 160 euros dont :
  - 11 000 euros au collège André Citroën (Paris 15e)
  - 5 000 euros au collège Claude DEBUSSY (Paris 15e)
  - 12 000 euros au collège Georges DUHAMEL (Paris 15e)
  - 4 000 euros au collège Guillaume APOLLINAIRE (Paris 15e)
  - 15 000 euros au collège de STAËL (Paris 15e)

- de subventions pour la réalisation de travaux d'entretien pour un montant total de 76 074 euros dont :
  - 1 209 euros au collège Claude DEBUSSY (Paris 15e)

Madame Inès de RAGUENEL, Conseillère de Paris, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2022/73

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/277

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DASCO/2022/136

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2022/136 tendant à attribuer une dotation au titre du service de la restauration et d'internat pour l'année 2023 d'un montant total de 1 643 555 euros aux 16 collèges parisiens dotés d'un service de restauration autonome, dont ;

- Une subvention d'un montant de 33 704 € au Collège André Citroën (15e)

Madame Inès de RAGUENEL, Conseillère de Paris, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2022/136

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
22	440

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/278

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DASCO/2022/123

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2022/123 tendant à attribuer une subvention de 8 718 000 euros à la caisse des écoles du 15ème arrondissement au titre de la restauration scolaire, périscolaire extrascolaire pour l'année 2023 et à signer l'avenant pour 2023 à la convention pluriannuelle d'objectifs et de financement 2022-2024 correspondant.

Monsieur François CONNAULT, Conseiller de Paris, ayant été désigné rapporteur,
Après avoir entendu les interventions de Messieurs Florian SITBON et François CONNAULT,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2022/123

VILLE DE PARIS

Millésime 22 N° de page 441

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2022/279

Choix de la gestion par marché public de l'établissement d'accueil collectif de petite enfance situé 35/37 rue Falguière à Paris 15ème et autorisation au Maire du 15ème arrondissement de demander à la Maire de Paris de mettre en œuvre une procédure de marché public, en application de l'article R.2123-1-3° du code de la commande publique, pour la gestion de cet équipement.

Le Conseil d'arrondissement du 15ème arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu la délibération du Conseil de Paris des 17 et 18 octobre 2005 relative à l'inventaire des équipements dont les conseils d'arrondissement ont la charge ;

Vu le projet de délibération par lequel le Maire du 15ème arrondissement lui propose de choisir le marché public comme mode de gestion de l'établissement d'accueil collectif de petite enfance situé 35/37 rue Falguière à Paris 15ème arrondissement ;

À L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

Article 1er : Le Conseil du 15ème arrondissement choisit le marché public pour la gestion de l'établissement d'accueil collectif de petite enfance situé 35/37 rue Falguière à Paris 15ème.

Article 2 : Le Maire du 15ème arrondissement est autorisé à demander à la Maire de Paris de mettre en œuvre une procédure de marché public en application de l'article R.2123-1.3° du Code de la commande publique, pour la gestion de cet équipement.

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/280

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DFPE/2022/185

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2022/185 tendant à attribuer une subvention (400 000 euros) à la Fondation Œuvre de la Croix Saint Simon (19e) pour ses 28 établissements d'accueil de la petite enfance, dont :

- la Multi-structure « La Fée Tiphaine », située 16, rue Tiphaine Paris 15ème
- la Crèche familiale « Beaugrenelle », située 68, rue Saint Charles, Paris 15ème
- le Multi accueil « Le Grand Jardin » située 6, rue André Theuriet, Paris 15ème

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer les avenants n° 2 aux conventions correspondantes.

Madame Charlotte DESROUSSEAUX, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2022/185

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/281

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DFPE/2022/177

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2022/177 tendant à :

- Attribuer des subventions d'un montant total de 68 800 € à 2 associations pour leurs actions visant à resserrer les liens entre les familles et les équipes éducatives d'écoles et collèges situés à Paris Centre et dans les 12e, 13e, 14e, 15e, 17e, 18e, 19e et 20e arrondissements dont :
  - 30 000 € à l'association ESPACE 19 ayant son siège social 6 rue Henri Verneuil (19e
  - 38 800 € à la Fédération de Paris de la Ligue de l'Enseignement ayant son siège social 167 boulevard de la Villette (10e)

- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer les 2 conventions de ces associations.

Madame Chantal ROLGEN, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,
Après avoir entendu les interventions de Mesdames Isabelle ROY et Chantal ROLGEN,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2022/177

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
22	444

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/282

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DSOL/2022/110

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2022/110 tendant à proposer la signature de 9 conventions pluriannuelles et une convention annuelle avec 9 associations gérant des actions de prévention spécialisée à Paris :

- l'association ARC Équipes d'Amitié (ARC-EA), 8 rue Budé (4e),
- l'association Aurore, 34 boulevard de Sébastopol (4e),
- Jeunesse Feu Vert – Fondation Robert Steindecke , 34 rue de Picpus (12e),
- la fondation Olga Spitzer , 9 Cour des Petites Ecuries (10e),
- l'association Travail Vers l'Autonomie et la Solidarité 17 - TVAS 17, 13 rue Curnonsky (17e),
- l'association de Prévention Spécialisée et d'Accompagnement des Jeunes – APSAJ, 76 rue Philippe de Girard (18e),
- la fondation OPEJ – Baron Edmond de Rothschild, 10 rue Théodule Ribot (17e),
- la fondation A. Méquignon–droit d'Enfance, 16 Route de l'Abbé Méquignon 78990 Elancourt,
- l'association Groupe de Recherche et d'Action auprès des Jeunes Adolescents de la Rue-GRAJAR, 100 rue Petit (19è),

Monsieur Anthony SAMAMA, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,
Après avoir entendu l'intervention de Monsieur Nicolas JEANNETÉ,
Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2022/110

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/283

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DSOL/2022/141

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2022/141 tendant à attribuer des subventions (151 730 euros) à sept organismes pour le fonctionnement de bagageries destinées à des personnes sans domicile fixe, dont :

- 20 000 euros à l'association La Bagagerie d'Antigel, dont le siège social est situé 230 rue Lecourbe (15e)

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer les conventions correspondantes

Monsieur Henri JOZEFOWICZ, Conseiller d'arrondissement, ayant été désigné rapporteur,
Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2022/141

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/284

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DJS /2022/152

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L. 2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DJS/2022/152 tendant à autoriser Madame la Maire :

- à poursuivre la mise en œuvre du dispositif Paris Jeunes Vacances en 2023, destiné à favoriser l'accès des jeunes Parisiens aux vacances en autonomie par une contribution financière directe,
- à désigner, sur proposition des commissions d'attribution, par arrêté les bénéficiaires du dispositif Paris Jeunes Vacances et à leur remettre un chéquier-vacances d'une valeur unitaire de 200 euros.

Monsieur Louis LATINNE, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DJS/2022/152

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/285

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DJS /2022/162

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L. 2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DJS/2022/162 tendant à autoriser Madame la Maire à abonder de 50 000 euros par redéploiement, le montant initial du dispositif Paris Jeunes Vacances dans le cadre du redéploiement pour l'année 2022. Le montant total des aides pouvant être délivré au titre de l'année 2022 est désormais fixé à 225 000 euros.

Monsieur Louis LATINNE, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DJS/2022/162

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2022/286

Vœu relatif à la fermeture du Lycée Brassaï et de la filière générale au Lycée Louis Armand

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2511-12,

Après avoir entendu la présentation d'un vœu rapporté par Julien RIPPERT déposé par les élu.e.s du groupe Paris en commun – élu.e.s de gauche et les élu.e.s du groupe Les écologistes relatif à la fermeture du Lycée Brassaï e de la filière générale au Lycée Louis Armand,

Considérant le voeu de l'exécutif adopté lors du dernier Conseil de Paris, en réponse aux voeux déposés par les groupes Paris en Commun, communistes et citoyens, et écologistes relatif à la fermeture des Lycées professionnels à Paris ;

Considération la vive opposition des familles et du corps enseignant à la fermeture et au déménagement du Lycée Brassaï

Considérant l'opposition des familles et des élèves du lycée Louis Armand à la fermeture de la filière générale qu'engendrerait cette fermeture pour permettre l'accueil des élèves qui seront déplacés;

Considérant que lors du conseil d'arrondissement, la majorité du 15e, indiquait soutenir la fermeture du lycée Brassaï mais ne pas être informé d'une potentielle fermeture de la filière générale au lycée Louis Armand et que le cas échéant elle s'y opposerait ;

Considérant que lors du conseil d'administration du Lycée Louis Armand du mardi 15 novembre, il a été confirmé par le rectorat et par la région île de France la volonté de fermer la filière générale sans aucune concertation avec les enseignant

Considérant que lors de ce Conseil d'administration, les enseignants ont voté contre la fermeture des lycées parisiens et donc du Lycée Brassaï, mais ont également exprimé leurs inquiétudes quant à la perte de mixité qu'engendrerait la fermeture de la filière générale.

Considérant que le Lycée Louis Armand, ne disposerait pas de la place suffisante pour l'installation du volumineux matériel nécessaire à la formation professionnelle enseignée au lycée Brassaï.

Sur proposition des élu.e.s du groupe Paris en commun – Groupe des élu.e.s de gauche et du groupe Les écologistes, le conseil d'arrondissement du 15e émet le vœu que :

- Le Maire du 15e arrondissement interpelle le Rectorat et la Région Île-de-France pour refuser la fermeture du lycée Brassaï
- Le Maire du 15e arrondissement interpelle le Rectorat et la Région Île-de-France pour leur signifier son opposition à la fermeture de la filière générale du Lycée Louis Armand

Après avoir entendu les interventions de Monsieur Julien RIPPERT et de Madame Inès de RAGUENEL,

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2022/286

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À LA MAJORITE

CHANGER PARIS (41)

Philippe GOUJON, Anne-Sophie BORDRY, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Louise-Agathe CHARPENTIER, François CONNAULT, Daniel-Georges COURTOIS, Éléonore CREUZE, Claire DE CLERMONT-TONNERRE, Inès DE RAGUENEL, Clotilde DEROUARD, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Frédéric JACQUOT, Nicolas JEANNETÉ, Henri JOZEFOWICZ, Anessa LAHOUASSA, Louis LATINNE, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Ozlem ORAKCI, Marion PARISET, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Anne-Claire TYSSANDIER, Simon VERMOREL, Hector VESPROUMIS, Hadrien VEYSSIERE, **VOTANT CONTRE**

GROUPE PARIS EN COMMUN- ELU.E.S DE GAUCHE DU 15e (6)

Fatiha AGGOUNE, Evelyne BOSCHERON, Julien RIPPERT, Isabelle ROY, Florian SITBON, Anouch TORANIAN **VOTANT POUR**

GROUPE ECOLOGISTE DE PARIS 15e (3)

Aminata NIAKATÉ, Thibaut BRAGÉ, Arthur WOLF, **VOTANT POUR**

GROUPE INDEPENDANTS ET PROGRESSISTES (3)

David AMIEL, Fanta BERETÉ, Catherine IBLED, **NE PRENANT PAS PART AU VOTE**

DELIBERE

LE VŒU EST REJETÉ

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
22	450

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 15ème
Lundi 28 Novembre 2022

DÉLIBÉRATION

Philippe	GOUJON	
Fatiha	AGGOUNE	
David	AMIEL	
Fanta	BERETÉ	
Anne-Sophie	BORDRY	
Evelyne	BOSCHERON	
Thibaut	BRAGÉ	
Grégory	CANAL	
Sylvie	CEYRAC	
Louise-Agathe	CHARPENTIER	
François	CONNAULT	
Daniel-Georges	COURTOIS	
Eléonore	CREUZE	
Claire	DE CLERMONT-TONNERRE	
Inès	DE RAGUENEL	
Clotilde	DEROUARD	
Charlotte	DESROUSSEAUX	
Marie-Caroline	DOUCERÉ	

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
22	431

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 15ème
Lundi 28 Novembre 2022

DÉLIBÉRATION

Agnès	EVREN	
Louisa	FERHAT	
Ségolène	FOUCHÉ	
Maud	GATEL	
Alexia	GERMONT	
Valérie	GIOVANNUCCI	
Catherine	IBLED	
Frédéric	JACQUOT	
Nicolas	JEANNETÉ	
Henri	JOZEFOWICZ	
Anessa	LAHOUASSA	
Louis	LATINNE	
Franck	LEFEVRE	
Isabelle	LESENS	
Jérôme	LORIAU	
Mathieu	LUINAUD	
Pierre	MENUET	
Aminata	NIAKATÉ	

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
22	452

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 15ème
Lundi 28 Novembre 2022

DÉLIBÉRATION

Ozlem	**ORAKCI**	
Marion	**PARISET**	
Jean-Philippe	**PIERRE**	(absent)
Jean-Yves	**PINET**	
Laurent	**RACAPÉ**	
Julien	**RIPPERT**	
Chantal	**ROLGEN**	
Valentin	**ROUFFIAC**	
Isabelle	**ROY**	
Anthony	**SAMAMA**	
Jacques-Henri	**SEMELLE**	
Florian	**SITBON**	
Anouch	**TORANIAN**	
Anne-Claire	**TYSSANDIER**	
Simon	**VERMOREL**	
Hector	**VESPROUMIS**	
Hadrien	**VEYSSIERE**	
Arthur	**WOLFF**	